



Projet de décret de démantèlement partiel de Brennilis (INB 162)



Rappel du contexte

Historique de l'installation

Présentation de la demande

Déroulement de la procédure

Projet de décret





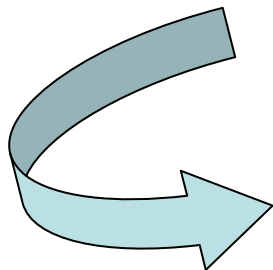
Contexte

Décret n°2010-882 du 27 juillet 2010 : ~~CCINB~~

Décision n°2010-DC-0179 du 13 avril 2010

Procédure d'audition des exploitants et des
représentants des CLI

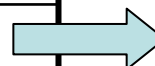
Sur avis rendu au Gouvernement par l'ASN sur des projets
de décision individuelle relative à une INB



Audition après consultation de l'exploitant, par le
Gouvernement, sur le projet de décret et avant que le
Collège de l'ASN n'adopte son avis sur le projet

Historique de l'installation

Prototype	eau lourde / gaz carbonique
Exploitation	1967 - 1985
Création INB d'entreposage	31 octobre 1996
Changement exploitant CEA → EDF	19 septembre 2000
Modification durée des travaux et demande dossier démantèlement complet	12 janvier 2004
Démantèlement complet	09 février 2006
Annulation en Conseil d'Etat	06 juin 2007
Décision ASN cadre réglementaire applicable + opérations autorisées	08 octobre 2007



- Evacuation combustible + vidange, découpe et obturation de circuits
- Démantèlement des matériels et bâtiments conventionnels
- Traitement des déchets d'exploitation (en cours)





Présentation de la demande

25 juillet 2008 : demande de démantèlement complet

Deux étapes successives :

Etape 1

- phase 1 : - démantèlement des échangeurs (2-3 ans)
 - démantèlement des internes du bloc réacteur (5-7 ans)
 - démantèlement/assainissement de la station de traitement des effluents (3 ans)
- phase 2 : - assainissement de l'enceinte réacteur (2-3 ans)

Etape 2

- réaménagement du site (2-3 ans)



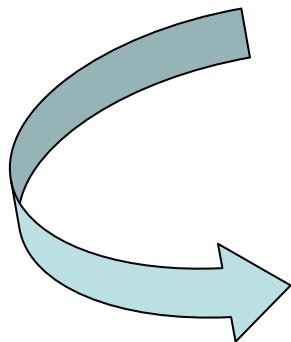
Déroulement de la procédure 1/3

Phase de recevabilité

21 janvier 2009 : Avis de l'ASN

1^{er} avril 2009 : Avis de l'autorité environnementale

⇒ Etude d'impact à compléter



Mise à jour de mars 2009 (prise en compte demandes ASN)

Avis de l'autorité environnementale + éléments de réponse EDF

Dossier d'enquête publique





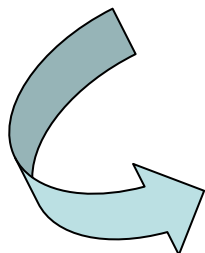
Déroulement de la procédure 2/3

Phase d'instruction technique

4 mars 2010: courrier ASN après instruction technique

⇒ **7 mai 2010 : Lettre d'engagement de l'exploitant**

⇒ **13 octobre 2010 : Mise à jour RGSE**



Réponses apportées jugées satisfaisantes



Déroulement de la procédure 3/3

Phase d'instruction administrative

Avis favorables de la DDEA, DDASS, DREAL

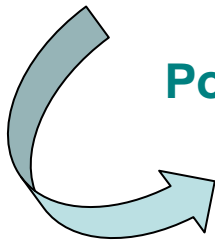
Enquête publique (27 octobre au 11 décembre 2009)

⇒ Avis défavorable de la commission d'enquête (avis favorable avec réserve de la CLI)

⇒ Avis défavorable du Préfet du Finistère (reprise conclusions commission d'enquête)

MAIS

- Compléter l'inventaire de l'état initial
- Démanteler la STE
- Assainir et combler le chenal de rejets
- Démanteler les échangeurs après caractérisation



Position ASN : poursuite de la procédure en cours

adoption d'un décret partiel

nouveau dossier pour démantèlement bloc réacteur

justification stratégie de démantèlement immédiat



Projet de décret

Prise en compte conclusions de la commission d'enquête

- **définition des opérations autorisées**
- **limitation dans le temps de ces opérations**
- **nouveau dossier à déposer d'ici le 31 décembre 2011**

Prise en compte de certaines observations formulées par la CLI sur les aspects notamment communication, radioprotection et état initial

Autres observations prises en compte dans les projets de décisions « rejets » ou à considérer dans le cadre de la procédure à venir sur le démantèlement du bloc réacteur



Projet de décret

Observations de la CLI Courrier de décembre 2009	Projet de décret
Point n°4 : Justification stratégie de démantèlement immédiat	Article 3
Point n°5 : Situations accidentelles (exercices réguliers)	Article 4 III
Point n°3 : Niveaux d'exposition des travailleurs	Article 4 IV.2
Point n°7 : Bilan radiologique du site	Article 4 IV.5 1^{er} alinéa
Point n°10 et 12 : Importation de remblais / Impact réduit sur l'environnement	Article 4 V.2 5^{ème} alinéa
Point n°1 : Information régulière et pédagogique	Article 6